

existe en Asie orientale une région qui se meurt... En somme, donc, la presse anglaise, dans son ensemble, continue de vouloir qu'on croie à la guerre...

LE TRAIN RENARD

Premiers essais. Le train automobile à propulsion continue du colonel Charles Renard a fait, jeudi, une sortie fort intéressante. L'essai a parfaitement réussi. Le train Renard est parti à midi de Billancourt-Sèvres. Il était composé de trois voitures, genre tramway léger, et du locomoteur, en l'espèce, un élégant automobile que dirigeait M. Surouf, ayant à ses côtés M. Georges Gaches, ingénieur. Dans les voitures du train avaient pris place le colonel et le commandant Renard, M. et Mme Savignac, le personnel des ateliers et quelques membres de la presse.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE DU NORD

M. Félix Chatelety adresse aux délégués sénatoriaux la lettre suivante: Messieurs les Délégués, Vous êtes convoqués à élire le 10 janvier un nouveau sénateur. Le parti républicain progressiste, auquel j'appartiens, a jugé que l'abstention serait une faute. Devant les périls de l'heure présente et contre la politique du « bloc », il a voulu sonner le ralliement de tous les Républicains et m'a offert la candidature. La discipline me commandait de me rendre à l'insistance de mes amis. En me présentant à vos suffrages, j'obéis au sentiment du devoir.

La politique que je représente n'a pas besoin d'épithète: c'est la politique républicaine telle que l'ont comprise ceux qui ont fondé et consolidé la République. Cette politique est tolérante. Elle n'exclue personne de la grande famille républicaine: tous les Républicains y sont admis, quelle que soit leur nuance, car tous ont droit de participer à la direction des affaires, pourvu qu'ils soient animés d'intentions généreuses envers la démocratie.

La politique aujourd'hui en honneur est une politique de désorganisation et de discorde, puis-que c'est une politique d'exclusivisme et de haine. Elle nous achemine lentement mais sûrement aux pires embarras financiers. Je ne cesserai de la combattre.

Je pense que la République doit être accueillante, ouverte à tous, respectueuse des droits de la conscience, affectueuse pour tous les Français. Elle ne doit appartenir à aucun parti. J'entends qu'elle reste un gouvernement réparateur et national, tel que l'ont conçu les Thiers, les Gambetta, les Jules Simon, les Spuller, et tant d'autres Républicains de la première heure.

Je ne conçois pas que la liberté d'enseignement puisse être ni supprimée, ni entravée. La liberté doit être égale pour tous. Elle constitue l'essence du gouvernement républicain.

Les questions économiques réclament toute la sollicitude de nos représentants. Les lois concernant l'agriculture, l'industrie et le travail, sont celles auxquelles je porterais de préférence le plus vigilant intérêt.

Je n'ai jamais cessé d'être partisan du régime protectionniste, sans lequel ni l'agriculture, ni la plupart de nos industries ne sauraient vivre. Je suis acquis d'avance à toutes les mesures qui peuvent favoriser la culture dans la région du Nord. Je voterai de même toutes celles qui auront pour but de développer la consommation de l'alcool dénaturé et de multiplier les emplois du sucre.

Messieurs les Délégués, Je n'ai pas besoin de souligner l'importance du verdict que vous êtes appelés à rendre. L'heure est grave. Dans le parti républicain, deux courants se dessinent nettement, l'un voulant orienter la République vers une organisation oppressive, l'autre continuant à la maintenir dans les eaux de la liberté individuelle, de la tolérance et de la fraternité. Je ne suis pas avec les Jacobins, que je considère comme les précurseurs inconséquents du rétablissement du pouvoir personnel.

Je reste fidèle à la pensée qui, depuis de longues années, a dominé le parti républicain: faire une France unie, puissante et libre; développer le sentiment et le goût de la liberté; maintenir par-dessus tout l'idée nationale. C'est idéal qui fut celui de ma jeunesse, est aussi celui de mon âge mûr. Je l'ai trouvé dans les « Cahiers » du régime qui, au lendemain des désastres de 1870, s'est donné pour tâche de refaire la France. Je lui resterai constamment attaché et je connais assez la largeur de votre libéralisme et la sagacité de votre patriotisme pour être assuré que le 10 janvier, vous tiendrez à affirmer pour lui votre inébranlable fidélité.

Croyez, Messieurs les Délégués, à tout mon dévouement. Félix CHATELETY, Conseiller général, Premier Adjoint au Maire de Roubaix.

LES ARTS - LE THÉÂTRE - LA MUSIQUE

LES DROITS DE L'ARTISTE SUR SON ŒUVRE. Actuellement les peintres, sculpteurs et graveurs, moins favorisés que les littérateurs et les musiciens, ne conservent aucun droit au point de vue pécuniaire, sur leurs œuvres, quelque plus-value qu'elles prennent après qu'elles sont sorties de leurs mains. Si bien qu'on a pu voir, les œuvres, les sculptures de certains artistes demeurer dans le dénuement le plus absolu alors que les toiles, les sculptures, les estampes de leurs maris ou de leurs pères disparus, étaient couvertes d'or par les amateurs dans les ventes.

avait été envisagé, pour leur part, la question. Il avait été envisagé, pour leur part, la question. Il avait été envisagé, pour leur part, la question.

FAITS DIVERS

ARRÊSTATION D'UN GARÇON DE BOUTIQUE.

On télégraphie d'Orléans, 25 décembre: « Le service de la Sûreté a arrêté hier un garçon de recettes nommé Désiré Amand qui, le 15 mai dernier, disparut subitement avec une somme contenant 25.000 francs. Tout d'abord la Société générale, au service de laquelle Amand était depuis plusieurs années, crut que son employé était tombé dans un quelconque ancien gendarme retiré, titulaire de la médaille militaire, il avait d'exercices antérieurs, et aucun de ceux qui le connaissaient ne songea à le soupçonner.

LES VOLS DE L'ARSENAL DE TOULON.

Toulon, 25 décembre. — On vient d'annoncer de nouveau vol dans l'arsenal militaire de Toulon. La police de la sûreté, mise au courant de ce fait, a procédé hier à l'arrestation de l'ouvrier du port Colo, appartenant à l'atelier des machines, et du voyageur de commerce Schmidt.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE.

Une manifestation de sympathie a eu lieu vendredi après-midi en l'honneur de M. Jules Platel, conseiller municipal. La manifestation a été organisée par la compagnie tout entière et a eu lieu à l'occasion de la distinction à lui décernée.

LE CRIME D'UN ALCOOLIQUE.

Un ouvrier charbon de Pont-Béan (Ille-et-Vilaine) nommé Rouffon, ivroque invétéré, a dans un moment de délire alcoolique tué sa femme d'un coup de rasoir. Le crime a été commis au sein de sa famille. Le mari travaillait rarement et, quand il travaillait, il pensait son salaire, dans les cabarets. L'inhérence de la femme a été constatée par le médecin légiste.

LA MÈRE DÉTENDUE.

On mande de Santiago (Espagne) à l'agence Paris-Southern: « A Valga, vient de mourir Carmen Otero Iglesias, mère de la célèbre Caroline Otero. Elle était âgée de cinquante-neuf ans.

LAIT STÉRILISÉ « Belle Étoile ».

Seul dépôt à Roubaix, 13, rue du Bois. On porte à domicile. Téléphone 601.

CONGOLINE

guérison instantanée des crevasses, gerçures et rugosités de la peau.

Chronique locale

ROUBAIX

LA MANIFESTATION SOCIALISTE ET LIBRE-PENSÉE qui organise, chaque année, pour le jour de Noël, la Société Ni Dieu ni maître, est de moins en moins suivie. Le cortège qui s'est déroulé, hier, à travers les rues, drapeaux rouges au vent, comptait un très petit nombre de « purs ». Quant à la conférence qui a suivi, elle n'a réuni que deux ou trois cents auditeurs et l'un des orateurs a regretté bien amèrement l'indifférence des masses.

Les sociétés musicales de la Paix, la fanfare de trompettes la Renaissance, la fanfare la Paix et la société Ni Dieu ni maître, se sont rendus à la gare à la rencontre des orateurs. Elles y sont arrivées à midi moins le quart, avec un peu de retard, car ces derniers, descendus du train de 11 heures 10, étaient allés se rafraîchir dans un café voisin. Il y avait M. Delory, maire de Lille, son adjoint Ghesquière et M. Devernay, conseiller général de Lille. Quant à M. Allard, le farouche anticlérical, député du Var, qui annonçait les affaires, il n'était pas là, ayant préféré, sans doute, l'azur de son pays à notre brouillard.

Le cortège s'est rendu à la Paix, sans incident, au son de refrains révolutionnaires. Vers 11 heures, il a commencé. Elle est présidée par M. Ivo Van Waelebeke, conseiller municipal, assisté de MM. Swayen et Desmontiers. M. Ghesquière parle le premier de la politique ministérielle qui, dit-il, « roule » les ouvriers croyant les contenter en avançant de temps en temps quelques injures. Il se plaint que les Frères des Ecoles chrétiennes ne soient pas encore expulsés. Ce qui lui vaut, ce n'est pas sans raison, la dénomination du Concordat, c'est la confiscation des biens des religieux. Au lieu de s'attacher à cette besogne, le gouvernement, dit-il, préfère tourner les fuis de nos soldats contre les poitrines ouvrières. En somme, toute sa harangue est dirigée contre M. Combes, qu'il ne trouve pas assez pur.

C'est seulement à ce moment que le président de cette séance a excusé M. Allard d'avoir fait faux bond. M. Devernay a bien voulu le remplacer au pied levé, pour venir faire le procès des religieux, au plût de la religion catholique, car il ne s'agit jamais que d'elle. Il a essayé de s'acquitter de sa tâche à l'aide de plaisanteries de mauvais goût et de sarcasmes à défaut de solides arguments.

Passant à la politique le bouillant conseiller général s'en prend à tout ce qui n'est pas le P. O. F. et confond dans le même anathème MM. Eugène Motte et Chatelety, ainsi que MM. Javris et Henri Carrette, qui dit-il, n'ont pas eu le courage de venir avec nous, parce qu'ils voulaient obtenir des faveurs.

M. Delory, à son tour, tâche, combien lourdement! de ridiculiser le catholicisme. Il se plaint que l'assistance ne soit pas plus nombreuse pour entendre son... préche. La séance n'a pris fin qu'à 2 heures 10.

UN NOUVEAU PRETRE. M. l'abbé Mailly, de Walincourt, neveu de M. Gallet, directeur de l'école libre Saint-Louis, rue Descartes, a célébré, hier, la grande messe de dix heures, en l'église Saint-Sépulchre. Il était assisté de MM. Hus et Devardier, vicaires de la paroisse.

ARRÊSTATION D'UN INSOUMIS. — Dans la soirée de jeudi, vers sept heures, les agents de sûreté Trialet et Gaillet, ont arrêté, rue Neuve, un journalier, Louis Buisine, âgé de 31 ans, demeurant rue Saint-Laurent, 17. Cet homme, qui était recherché par le bureau de recrutement, pour ne s'être pas rendu à une période d'instruction, sera poursuivi comme inoumis et passible de l'article 75 de la loi du 15 juillet 1889. Il a été remis entre les mains de la gendarmerie.

ENTREPRISE DU SAMEDI 26 DÉCEMBRE. M. Léon Motte-Dumoulin, 10 heures un quart, église Saint-Martin. M. Jean-Baptiste Nys, 3 heures, église de la Trinité.

CANTON PERRIN, 21 bis, Grande-Rue, du 26 décembre au 2 janvier 1934, il sera offert à tout acheteur de GALT PERRIN, un achat soit parfumé, soit noté et en profitant.

UN CROIX

Une maison cambriolée boulevard de la Chapelle. La série des vols continuera. Vendredi matin, vingt minutes avant dix heures, deux hommes, l'un âgé de 35 ans, journaliste, demeurant 129, boulevard de la Chapelle, quitta sa maison pour se rendre, en compagnie de sa femme, à la première messe. Lorsqu'ils rentrèrent, vers six heures et demie, M. le mari trouva la porte ouverte; serrure et montant étaient arrachés. Ayant appelé un voisin, il courut à la cuisine pour prendre un couteau avec la table afin de se défendre en cas d'agression de la part des voleurs, mais ceux-ci étaient déjà partis avec leur butin. Toutes les chambres étaient bouleversées, les meubles ouverts, les fringes et les ustensiles par terre. On dénombra deux billets de banque de 100 francs, un de 50 francs, 100 francs de 20 francs, six pièces de 5 francs, 2 francs 50 de monnaie, un bracelet en or et un revolver chargé. Les escarces avaient été faites par les « coquilles » de Noël. M. Boussemart n'a eu d'autre ressource que de prévenir la police.

L'ARBRE DE NOËL. — Comme chaque année, les fêtes de Noël ont été célébrées avec toute la pompe traditionnelle. Les fêtes de Noël ont été célébrées avec toute la pompe traditionnelle. Les fêtes de Noël ont été célébrées avec toute la pompe traditionnelle.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE. — Une manifestation de sympathie a eu lieu vendredi après-midi en l'honneur de M. Jules Platel, conseiller municipal. La manifestation a été organisée par la compagnie tout entière et a eu lieu à l'occasion de la distinction à lui décernée.

L'ARBRE DE NOËL A L'ÉCOLE MATHÉRIEUX.

Une agréable soirée a été offerte vendredi, aux élèves de la municipalité, aux élèves de l'école maternelle de la commune. L'arbre de Noël a été dressé dans la salle de la commune. Les enfants ont apporté pour leur arbre de Noël, des cadeaux de leur fabrication.

MORT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL.

Nous apprenons la mort de M. Amédée Delbecq, conseiller municipal, décédé jeudi soir, à l'âge de 39 ans. Le défunt avait été élu en 1929 avec la fraction socialiste en minorité au Conseil, mais il ne tarda pas à se réconcilier avec les républicains libéraux. Depuis quelques années, il s'était consacré à l'enseignement.

WILLEMS

L'ARBRE DE NOËL DES ÉCOLIERS. — La fête de Noël organisée dans la salle des fêtes de la Maison communale par l'association des enfants de la commune, a eu lieu vendredi soir. Le programme composé avec goût a été très apprécié. La fanfare municipale a donné comme d'habitude, les chœurs des écoles, l'Union et l'Éclair, ont joué de leur mieux.

LE TEMPLE

COURS D'AGRONOMIE. — La cinquième leçon sur l'alimentation des animaux domestiques, sera donnée, mardi prochain, 29 décembre, à six heures du soir, dans la salle de la Mairie de Lille. Le professeur est M. U. Grunier, agronome de l'État, à Leuze. Les cultivateurs sont instamment priés d'assister à cette intéressante conférence.

CARTES DE VISITES

La plupart de nos lecteurs ont profité du tarif réduit que le Journal de Roubaix établit chaque année à titre de primes.

WATTELOS

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE LA PATRIOTE. — M. le président de la Société de gymnastique La Patriote a reçu la lettre suivante: « Lille, le 17 décembre 1933. Monsieur le Président, La Société de gymnastique La Patriote, de Wattefos, a l'honneur de vous adresser, par ce journal, la lettre suivante: « Je vous prie de vouloir bien exprimer aux membres de l'association, les remerciements de M. le Président de la République pour leurs sentiments de sympathie.

TOURCOING

L'ARBRE DE NOËL A L'U. S. E. P. — Il y avait foule, vendredi, vers 9 heures et demie du matin, au siège de l'U. S. E. P., rue du Tillet, à l'occasion de la distribution de coquilles et de vêtements de l'arbre de Noël. En l'absence de M. Léon Monnier, président, c'est M. Herbaux, vice-président, qui a présidé cette distribution.

COMINES

REMISE DE DÉCORATIONS. — Le jour de Noël, à l'issue de la grande messe, l'administration municipale a, en présence des sociétés de la ville et de différents délégués, remis à MM. Libereux et Flament, sergent-fourrier et caporal de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, la médaille et le diplôme d'honneur qui leur ont été accordés par le ministre de l'Intérieur.

LILLE

LES ABONNÉS DE TRAMWAYS. — La Compagnie des tramways vient de prendre la décision que réclamaient depuis si longtemps ses abonnés, dont le nombre a considérablement augmenté depuis la mise en vigueur du nouveau tarif. Les abonnés de 2e classe pourront désormais voyager sur la plate-forme de 1re classe dans le cas où les secondes seraient au complet, sans payer de supplément; ils devront, bien entendu, reprendre leurs places en seconde au fur et à mesure que des vides s'y produiront.

COMMUNICATIONS

Tourcoing. — La fête de la Mutuelle. — La Commission rappelle que les invitations sont personnelles et ne peuvent être cédées à d'autres. Aucun étranger à la société ne sera admis en dehors des dames et des enfants au-dessous de 18 ans, appartenant aux familles des sociétaires et balayant sous le même toit.

ROUBAIX

ROUBAIX. — Cécilia Roubaix. — Aujourd'hui samedi, à neuf heures, répétition au siège de la société, chez M. H. Dhail, place St-Pierre. Présence indispensable.

ROUBAIX

ROUBAIX. — Cécilia Roubaix. — Aujourd'hui samedi, à neuf heures, répétition générale. Élection de quinze nouveaux chanteurs. Après la répétition, banquet de la cagnette.

La troisième séance a eu lieu à trois heures de l'après-midi. Comme les deux précédentes, elle a eu beaucoup de succès. Les « Signeres mandeliniens » ont fait l'ouverture: tous les numéros du programme ont été applaudis. A ces séances assistaient M. Dron, maire, les membres de l'Administration et de nombreux amateurs. M. Boncompagni, inspecteur primaire, les membres du corps enseignant, etc.

LES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE INDUSTRIELLE.

On tenu, vendredi, une réunion, sous la présidence de M. Clément Christory. M. Roeting, secrétaire, donna lecture d'un rapport moral et financier d'où il résulte que l'Association des anciens élèves compte actuellement 213 membres dont 31 membres perpétuels, et que l'avoir de la société ce jour est de 1.472 fr. 65, dont: 1.126 fr. 45 de capital réservé et 346 fr. 60 de capital roulant. M. le président fait ensuite procéder à l'élection de cinq membres du Comité, en remplacement de cinq membres sortant: «exercice et qui, aux termes des statuts, ne sont pas rééligibles. MM. Lezav, Mounier, Labriffe, Vanhecke, et Baert sont élus à l'unanimité.

M. le Président adresse ses remerciements aux membres sortants pour les services qu'ils ont rendus, et ses compliments à leurs successeurs. Enfin, il invite les sociétaires à voter des remerciements à M. Jourdain, président de la Commission administrative, de l'École, et président d'honneur de l'Association, pour la bienveillance qu'il n'a cessé de lui témoigner, ainsi qu'à M. le Directeur de l'École pour les services constants et amicaux qu'il a rendus à l'Association.

LES CAMBRIOLÉURS.

Vendredi matin, entre cinq heures et cinq heures et demie, des malfaiteurs ont pénétré, en fracturant la porte d'entrée, chez M. Charles Capelle, magasinier et suisse de l'église Saint-Eloi, demeurant rue de l'Église, 27, au Blanc-Seau. Les cambriolés ont profité de l'absence de M. Capelle. Après avoir visité rapidement la maison, ils se sont retirés en emportant deux portefeuilles contenant l'un quatre pièces de cinq francs, l'autre une pièce de dix francs, et une montre en acier avec sa chaîne. M. Capelle a constaté le vol en rentrant chez lui. Il s'est empressé d'aller au Centre le fait à M. Proix, commissaire du premier arrondissement, qui a ouvert une enquête.

UN ACCIDENT DE VOITURE

Un accident de voiture qui aurait pu avoir des suites très graves, et qui est dû à l'imprudence de la jeune victime, est survenu, rue de Paris, vendredi après-midi, vers deux heures. Un enfant de 6 ans et demi, le jeune Fernand Delahaye, dont les parents demeurent rue Hoche, 35, se trouvait assis sur l'essieu d'une voiture, en marche, lorsqu'il fut pris entre l'essieu et une des roues et projeté à terre. Relevé par un passant et transporté dans une maison voisine, l'enfant a reçu les soins de M. le docteur Cuisset. Celui-ci a constaté une fracture de la jambe droite; il a fait transporter le jeune blessé à l'hôpital par la voiture d'ambulance.

VOL SUR UNE VOITURE.

Jeudi soir, un vol a été commis sur une voiture de la coopérative «L'Espérance», au stationnement rue de la Laiterie. M. Emile Simons, domestique au service de cette coopérative, avait un instant abandonné sa voiture à l'angle de la rue Desaix, afin de reprendre un fil vide chez un client. A son retour, il constata que pendant sa courte absence, on lui avait dérobé un panier contenant dix litres de malaga, représentant une valeur de 15 fr. 50. Personne n'a vu commettre le vol, et on ne possède aucun indice. M. Simons a déposé une plainte entre les mains de M. Delatour, commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

LES ARRIVAGES AUX HALLES.

Le 26 décembre, il est arrivé aux Halles, les denrées suivantes: Huîtres, 6.100; pommes de terre, 1.200 kg; échalotes, 40 kg; foin, 80 kg; beurre, 40 kg; oranges, 100 kg; chicons, 40 kg; pain d'épices, 200 kg.

CONDAMNATION D'UN JEUNE VOLEUR.

Un magasinier, M. Simon Renard, demeurant sentier des Morts, a été victime, au cours de la semaine dernière, d'un vol. Un jeune homme de 19 ans, Gustave Ovaer, employé de la maison, a été introduit dans la boutique par un client. A son retour, il constata que pendant sa courte absence, on lui avait dérobé un panier contenant dix litres de malaga, représentant une valeur de 15 fr. 50. Personne n'a vu commettre le vol, et on ne possède aucun indice. M. Simons a déposé une plainte entre les mains de M. Delatour, commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

MARCO-EN-BARCEL

DES MALFAITEURS se sont introduits chez M. Joseph Aerdys, rue de Montgoyrie, au Pont-de-Marcq, et, après avoir fouillé tous les meubles, se sont retirés en emportant des paquets de linge et un petit coffret contenant des bijoux. Le vol est estimé à 1.200 francs environ. La cassette a été retrouvée brisée à proximité de chez M. Aerdys.

QUÉNOY-SUR-DEULE

REMISE DE DÉCORATIONS. — Le jour de Noël, à l'issue de la grande messe, l'administration municipale a, en présence des sociétés de la ville et de différents délégués, remis à MM. Libereux et Flament, sergent-fourrier et caporal de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, la médaille et le diplôme d'honneur qui leur ont été accordés par le ministre de l'Intérieur.

LILLE

LES ABONNÉS DE TRAMWAYS. — La Compagnie des tramways vient de prendre la décision que réclamaient depuis si longtemps ses abonnés, dont le nombre a considérablement augmenté depuis la mise en vigueur du nouveau tarif. Les abonnés de 2e classe pourront désormais voyager sur la plate-forme de 1re classe dans le cas où les secondes seraient au complet, sans payer de supplément; ils devront, bien entendu, reprendre leurs places en seconde au fur et à mesure que des vides s'y produiront.

COMMUNICATIONS

Tourcoing. — La fête de la Mutuelle. — La Commission rappelle que les invitations sont personnelles et ne peuvent être cédées à d'autres. Aucun étranger à la société ne sera admis en dehors des dames et des enfants au-dessous de 18 ans, appartenant aux familles des sociétaires et balayant sous le même toit.

ROUBAIX

ROUBAIX. — Cécilia Roubaix. — Aujourd'hui samedi, à neuf heures, répétition au siège de la société, chez M. H. Dhail, place St-Pierre. Présence indispensable.

ROUBAIX

ROUBAIX. — Cécilia Roubaix. — Aujourd'hui samedi, à neuf heures, répétition générale. Élection de quinze nouveaux chanteurs. Après la répétition, banquet de la cagnette.

Club Moderne. — Aujourd'hui samedi, à huit heures et demie, répétition générale.

LES MESSES DE NOËL

La fête de Noël qui est certainement la plus touchante de toutes celles de l'histoire catholique, est toujours célébrée à Roubaix avec un grand empressement. Les fidèles se rendent surtout aux messes dites de minuit, chantées à cinq heures et demie. Dans toutes les églises, les communications ont été nombreuses.

La messe de minuit a été célébrée à six heures, à l'église Saint-Martin, accompagnée de six choristes, sous la direction de M. Paul Fournier, sous la direction autorisée de M. Paul Fournier, la messe de Saint-Cécile de Gouand. L'auteur de cette œuvre administrative a donné à chaque paroisse le véritable caractère qui convenait au sens religieux de la messe.

La messe de Noël a été célébrée à six heures, à l'église Saint-Martin, accompagnée de six choristes, sous la direction de M. Paul Fournier, sous la direction autorisée de M. Paul Fournier, la messe de Saint-Cécile de Gouand. L'auteur de cette œuvre administrative a donné à chaque paroisse le véritable caractère qui convenait au sens religieux de la messe.

A WATTELOS

Les messes de minuit ont été suivies par une nombreuse assistance. M. Jules Dubreuil a chanté, à six heures, la messe de Noël. M. Jules Dubreuil a chanté, à six heures, la messe de Noël.

A TOUROING

Les messes de Noël ont été célébrées avec beaucoup de solennité. M. le curé de Tournai, M. le curé de Tournai, M. le curé de Tournai.

A WASQUEHAL

La Fanfare de Wasquehal s'est fait entendre à la grand-messe, à l'occasion de la fête de Noël et son concours a été très apprécié. M. le curé de Wasquehal, M. le curé de Wasquehal, M. le curé de Wasquehal.

A QUÉNOY-SUR-DEULE

Les messes de Noël ont été célébrées avec beaucoup de solennité. M. le curé de Quénoy-sur-Deule, M. le curé de Quénoy-sur-Deule, M. le curé de Quénoy-sur-Deule.

A TOURCOING

Les messes de Noël ont été célébrées avec beaucoup de solennité. M. le curé de Tourcoing, M. le curé de Tourcoing, M. le curé de Tourcoing.

A LILLE

Les messes de Noël ont été célébrées avec beaucoup de solennité. M. le curé de Lille, M. le curé de Lille, M. le curé de Lille.

A ROUBAIX

Les messes de Noël ont été célébrées avec beaucoup de solennité. M. le curé de Roubaix, M. le curé de Roubaix, M. le curé de Roubaix.

A ROUBAIX

Les messes de Noël ont été célébrées avec beaucoup de solennité. M. le curé de Roubaix, M. le curé de Roubaix, M. le curé de Roubaix.

A ROUBAIX

Les messes de Noël ont été célébrées avec beaucoup de solennité. M. le curé de Roubaix, M. le curé de Roubaix, M. le curé de Roubaix.

A ROUBAIX

Les messes de Noël ont été célébrées avec beaucoup de solennité. M. le curé de Roubaix, M. le curé de Roubaix, M. le curé de Roubaix.

A ROUBAIX

Les messes de Noël ont été célébrées avec beaucoup de solennité. M. le curé de Roubaix, M. le curé de Roubaix, M. le curé de Roubaix.

A ROUBAIX

Les messes de Noël ont été célébrées avec beaucoup de solennité. M. le curé de Roubaix, M. le curé de Roubaix, M. le curé de Roubaix.

POMPE. — Les amis de la Société de secours mutuels de la paroisse de la Sainte-Trinité ont organisé, le 23, une soirée de concert, à l'occasion de la fête de Noël.

CONV

Les amis de la Société de secours mutuels de la paroisse de la Sainte-Trinité ont organisé, le 23, une soirée de concert, à l'occasion de la fête de Noël.

POMPE

Les amis de la Société de secours mutuels de la paroisse de la Sainte-Trinité ont organisé, le 23, une soirée de concert, à l'occasion de la fête de Noël.

POMPE

Les amis de la Société de secours mutuels de la paroisse de la Sainte-Trinité ont organisé, le 23, une soirée de concert, à l'occasion de la fête de Noël.

POMPE

Les amis de la Société de secours mutuels de la paroisse de la Sainte-Trinité ont organisé, le 23, une soirée de concert, à l'occasion de la fête de Noël.

POMPE

Les amis de la Société de secours mutuels de la paroisse de la Sainte-Trinité ont organisé, le 23, une soirée de concert, à l'occasion de la fête de Noël.

POMPE

Les amis de la Société de secours mutuels de la paroisse de la Sainte-Trinité ont organisé, le 23, une soirée de concert, à l'occasion de la fête de Noël.

POMPE

Les amis de la Société de secours mutuels de la paroisse de la Sainte-Trinité ont organisé, le 23, une soirée de concert, à l'occasion de la fête de Noël.

POMPE